



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 octobre 2024

Ouverture de séance à 18h45 chez Gilbert ASCENSIO.

Membres présents :

- Blandine COLACIURI, Présidente
- Gérard DRAA, Vice-président
- Philippe BOULANT, Trésorier
- Gilbert ASCENSIO, Trésorier adjoint
- Chantal JALMAR, Secrétaire
- Jean Gaignerot, Secrétaire adjoint

Excusé :

- Pascal LAHAYE, Animateur
- Roland OLIVIER, Animateur

Invités :

- Martine ASCENSIO, Hôtesse
- Catherine BOISSOT, Animatrice
- Chantal CHAMBON, Animatrice
- Chantal CLERC, Animatrice
- Manuel DE CRUZ, futur animateur
- Eric DELEFORTERIE, Animateur
- Jean-Yves GANNE, Animateur
- Didier GEMBKA, Animateur
- Claude GINTTE, Animateur

Compte rendu de réunion du 27 août 2024, approuvé à l'unanimité.

Nouveaux animateurs

1. Catherine BOISSOT, arrive de La Ciotat, elle possède le Brevet Fédéral et travaillait à l'IGN. Elle participe à la Commission Sentiers-Itinéraires-Séjours. Elle a été formée par Gérard.
2. Comme annoncé lors de la précédente réunion, Manuel DEL CRUZ, mentoré par Chantal Chambon, est en chemin pour devenir animateur. Il participe depuis l'année dernière, à la Commission Sentiers-Itinéraires-Séjours.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 octobre 2024

Changement dans le planning des randonnées

Pascal qui anime la sortie dominicale « PLAN D'AUPS – HUVEAUNE ET LE CHEMIN DES ROIS » la reporte du 3 au 10 novembre 2024.

Téléthon

1. Présidé par le Comité des fêtes de Cuges, la réunion pour l'organisation générale du Téléthon a eu lieu le jeudi 10 octobre 2024, 19h, salle de L'entraide. Didier, Claude et Blandine, étaient présents pour présenter les propositions en marche nordique pour cette année.
2. Cette année le Comité des fêtes respecte bien les dates officielles nationales du Téléthon les 29 et 30 novembre 2024. La participation de CRL est le samedi 30 novembre avec l'activité marche nordique.
3. Le comité des fêtes est accrédité par l'AFM, il « chapeaute » toutes les associations. C'est donc lui qui gère l'administratif et la communication locale de l'évènement : Cuges mag, panneau lumineux, affiches. Il n'y a pas d'espace prévu individuellement.
4. Le comité des Fêtes a demandé pourquoi, il n'y avait pas de randonnée pédestre au programme. Il a été répondu, qu'il n'y avait pas eu assez de participants les précédentes éditions, la mauvaise météo ayant été mise en cause. Les membres des autres associations ont insisté sur le fait que les propositions passées étaient supers. Ce soir, le manque de public actif est confirmé et il est souligné que la marche nordique fait parti intégrante de CRL et que donc CRL est bien représenté au téléthon. Il est souligné par Philippe que le principe du Téléthon, c'est de donner de l'effort et la randonnée pédestre est peut-être trop « pépère ».
5. Cette année, 2 parcours sont proposés, un sportif de 10km avec 386m de dénivelé en colline côté Sainte Baume et un « détente » plus familial de 7,5km dans la plaine, les « simples » randonneurs sont invités à participer, c'est ouvert à tous. Un ravitaillement sera offert à mi-chemin sur les 2 circuits.
6. Sur proposition de l'association Exaudi, l'échauffement pour la marche nordique sera assuré par eux, sur un rythme de zumba, contact Marie-Agnès 06 62 36 91 85. Didier va les contacter pour bien caler les horaires.
7. Deux affiches illustrées pour promouvoir la manifestation sont proposées par Didier, après vote à main levée, celle sur fond bleu est choisie à 8 voix face à 7 pour un fond très coloré. Il est souligné par Eric que le texte sur fond bleu est plus lisible, d'autres personnes acquiescent. Le choix du fond bleu est reconnu le plus pertinent.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 octobre 2024

8. Les frais de préparation et animation de la manifestation (timbres, ravitaillements...) seront déduits des recettes des inscriptions. Comme les autres années, pour le ravitaillement, les commerçants vont être sollicités pour donner des produits alimentaires. Jean-Yves souligne que le Secours Populaire pourrait contribuer ou qu'on pourrait nous, faire une bonne action, en achetant chez eux.
9. Tous les participants sont priés d'apporter leur gobelet, c'est précisé dans le formulaire d'inscription et c'est usuel depuis des années. Aucun verre ne sera prévu, pas d'option « j'ai oublié ». « Pas de verre pas de boisson ». Ceci afin d'envoyer un message clair d'implication et de responsabilisation, afin d'éviter les déchets dans nos collines.
10. L'accueil des participants à partir de 8h00 et le pointage d'arrivée post-parcours, seront effectués à la salle des Arcades. Chaque participant signe au départ du parcours et au retour.
11. Moyens de paiement : chèque ou espèces, sur place. Une participation de 10€ minimum est demandée. Elle recouvre l'inscription à la marche avec 1 crêpe et un café offerts. Les clubs de marche nordique ont été invités à regrouper la participation financière de leurs adhérents, sous forme d'un seul chèque commun à l'ordre de l'AFM-Téléthon. L'invitation a été envoyée à 41 clubs, 200 personnes sont attendues.
12. Il faut contacter Roland pour vérifier sa disponibilité pour pouvoir bénéficier d'un accès dans les collines.
13. Le Comité des fêtes est censé envoyer les courriers pour prévenir les différents interlocuteurs, CRL double les courriers au cas où. Au niveau courrier : Office National des Forêts (ONF), Parc Naturel Régional de la Sainte Baume (PNR Sainte Baume), mairie de Cuges les Pins et le département sont prévenus. Il reste à informer les propriétaires des parcelles sur lesquelles le trajet est tracé hors sentiers déjà contractualisés et la société de chasse de Cuges.
14. En terme de communication de l'évènement, tout le monde est d'accord pour informer à des fins publicitaires tous nos partenaires, afin qu'ils affichent l'information CRL Téléthon dans leur agenda public et/ou la véhicule dans leurs réseaux : la FFRandonnée aux niveaux : national, régional et départemental, l'Office du Tourisme Intercommunal d'Aubagne, le PNR Sainte Baume
15. L'annonce du Téléthon sera indiquée sur le site et le Facebook de CRL

Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 octobre 2024

16. Dans un esprit de solidarité, les horaires des parcours ont été calculés et commencent plus tard pour inciter les participants à consommer à l'arrivée, à manger sur place.
17. Gérard nous informe que L'AFM-Téléthon labellise l'évènement, donc il rentre en circuit de promotion Téléthon donc CRL a le droit à un kit promotionnel. Or le Comité des fêtes, n'en n'a jamais donné, même lorsqu'il l'a promis.
18. Il serait bien de vérifier que cette manifestation est enregistrée auprès de l'AFM-Téléthon et qu'on est signalé sur la carte géographique des manifestations.
19. Pour information, ces chiffres ont été donné par le Comité des fêtes lors de la réunion du 10 octobre : en 2023 sans la participation de CRL marche nordique, le téléthon sur Cuges a rapporté 3023,30€, en 2022 avec la participation Marche Nordique, le montant collecté était de 6985€.
20. A noté : l'absence 2023 est lié au non respect de la date nationale, par le Comité des fêtes parce que Didier Caron, n'était pas disponible et il était trop tard pour s'organiser correctement. A voir, si ce manqué, aura un impact négatif sur le nombre de participants « habituels ».
21. Didier en tant que référent marche nordique et organisateur de l'évènement a activé et convié tout son réseau « marche nordique » depuis juin 2024, puis relancé en septembre 2024, avec confirmation de la date officielle non modulable. Il finalise les relances et inscriptions avec une date butoir au 21 octobre 2024.
22. La réunion des bénévoles encadrant la manifestation du téléthon est prévue le jeudi 31 octobre à 18h30, salle de L'entraide.

Vie de l'association

1. Le repas d'ouverture se tiendra le samedi 16 novembre 2024, à 12H30, au Café des Arts à Aubagne. Le menu, boissons comprises, au prix de 35€, est proposé aux adhérents à jour de leur cotisation au prix de 27€, l'association prenant 8€ par personne à sa charge.
2. Blandine a demandé s'il était possible de déplacer la date du repas car elle coïncide avec des sorties Rando-Challenge et Marche nordique, où l'association est représentée. La date est inamovible, il est donc demandé à que l'on fasse attention à ce que l'année prochaine, il n'y ait pas « d'absent absolu ». Pour les sorties festives concernant tous les membres du club : repas d'ouverture et gâteau des rois, les dates choisies doivent être libre de tout engagement concernant l'association.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 octobre 2024

3. Il est discuté des élections fédérales du 22 novembre 2024, Jean-Yves et Gérard nous éclairent sur le sujet, un système de vote pour tous les adhérents sera mis en ligne sur le « Dernière minute » afin que le porteur de voix, unique votant pour représenter CRL (qui compte pour un poids de 10 voix par rapport au nombre de licenciés 2023-2024) puisse voter selon le choix dominant.

Administratif

1. Des adhérents ont sollicité la possibilité de payer les sorties patrimoine par HelloAsso. La mise en place étant trop complexe cette demande est refusée.
2. CRL doit renouveler sa cotisation à l'OTI.

Projet

Chantal Chambon propose de reprendre le projet « Un chemin-une école » qui consiste à réhabiliter des chemins oubliés par les enfants de l'école de Cuges. Le projet semble ambitieux et chacun donne son opinion plus ou moins encourageante, Chantal très motivée pour le lancer va faire une étude de faisabilité. Le bureau lui donne carte blanche.

A noter

La réunion de préparation pour les séjours itinérants de la saison 2024/2025 sur des grands itinéraires GR® ou GR® de Pays, est prévue par Gérard, le mardi 29 octobre à 18h30, salle de L'entraide.

Implication extérieures

1. Gérard est désormais administrateur de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.
2. Blandine participera le 16 novembre 2024 à la réunion inter-associations à Martigues. L'occasion de faire connaissance avec les autres associations et de nourrir le réseau de CRL.

Communication

1. Comme prévue lors de la dernière réunion : la page d'accueil de notre site internet et la fiche CRL sur le site de la mairie de Cuges ont bien été mises à jour.
2. Blandine a mis à jour la page CRL sur le site national de la FFRandonnée.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 14 octobre 2024

3. Blandine a fait un tri des liens internet sur le site, une mise à jour des liens vers la mairie et le Comité départemental, l'effacement et la création de nouveaux liens. Elle propose de créer une rubrique « Nos amis » avec échange de liens avec des acteurs locaux, tels que Cugistoria, Ok Corral... De créer une rubrique « Informations et Santé » avec des liens dirigeant sur des articles ayant autorité pour affirmer des allégations santé pouvant motiver des personnes hésitantes. Et « Nos partenaires » avec les Offices du Tourisme, le PNR, la FFR... Pas de consensus pour les rubriques, on verra plus tard.

Affectation des prochaines randonnées

Randos Santé : un mercredi sur deux *en alternance avec les randos du mardi :*

- 23/10 : animateur Roland
- 06/11 : animateur Jean-Yves
- 20/11 : animateur Jean-Yves
- 04/12 : animateur Jean-Yves
- 18/12 : animateur Jean-Yves

Randos du Mardi : un mardi sur deux *en alternance avec les randos santé :*

- 29/10 : animateur Gilbert
- 12/11 avancé au 5/11 : animateur Jean
- 26/11 : animatrice Catherine
- 10/12 : animateur Jean

Prochain Bureau : le mardi 03/12 à 18h30 chez Jean-Yves.

Fin de séance à 21h00.